

## Description du local

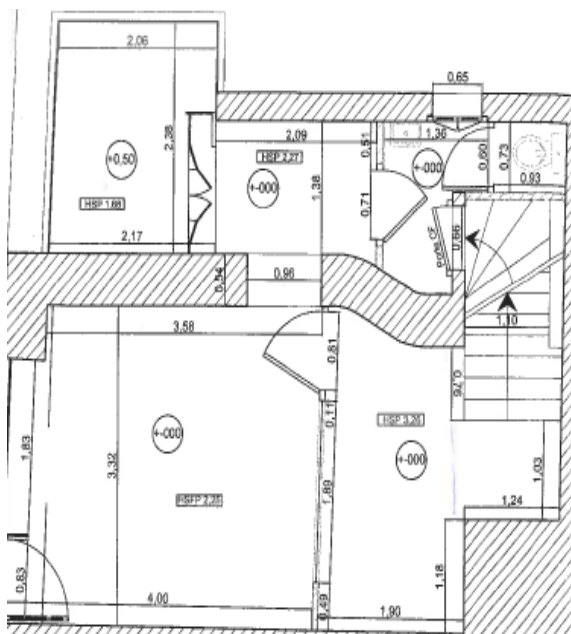
Adresse : 8 quai des Jacobins – 81100 CASTRES

Entièrement rénovée en 2018, elle est composée au rez-de-chaussée de deux pièces communicantes pouvant être aménagées en plusieurs ambiances et d'un étage permettant le stockage, non accessible au public, pour une superficie totale de 45 m<sup>2</sup>.

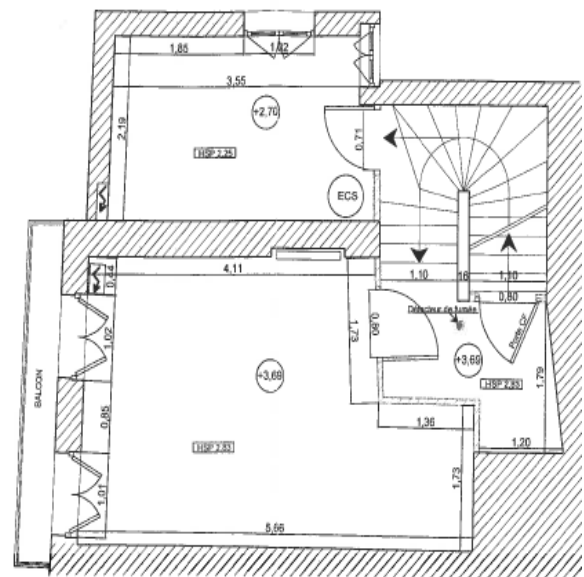
### Détails des espaces

- Une salle d'exposition au rez-de-chaussée de 20 m<sup>2</sup> (divisée en deux par une cloison vitrée)
- Une vitrine de 1,83m de large - Porte d'entrée : 0,83m de large
- Une vitrine de 2,38m de large (vitrine suspendue visible de la rue Villegoudou)
- Un point eau
- Des toilettes privatives
- Deux pièces à l'étage de 20 et 5 m<sup>2</sup> (non accessible au public – réserve d'approche)

### Plan de la boutique



Rez-de-chaussée



1er étage

### Mobiliers disponibles

- Un meuble/comptoir
- Un panneau mural en pin vernis avec 12 étagères blanches modulables



## Modalités de location

- La boutique aménagée pourra être **louée par un ou plusieurs locataires** qui seront alors « caution solidaire ».
- Le bail de location sera signé entre la Ville de Castres et le(s) locataire(s). **Une attestation d'assurance sera demandée** pour la période de location.
- **La durée de la location est de deux mois** (janvier/février - mars/avril - mai/juin - juillet/août - sept/octobre - nov/décembre) pour un loyer de 350 €/mois hors charges (eau et électricité).
- Le relevé compteur EDF sera fait lors de l'état des lieux d'entrée et de sortie.
- Le ménage final sera à la charge du locataire.
- La boutique n'est pas équipée d'un accès Internet.

Les commerçants, créateurs ou artisans, désireux de présenter leurs produits dans ce local commercial du centre-ville peuvent déposer leur candidature :

- En ligne, via ce formulaire : <http://www.ville-castres.fr/fr/demarche/candidater-pour-la-location-de-la-boutique-ephemere>
- Par courrier avec lettre de motivation, photos des produits et copie de l'extrait Kbis ou de l'inscription auprès de la Chambre des métiers et de l'artisanat à l'adresse suivante : Mairie de Castres - Rue de l'Hôtel de Ville, BP 10406 – 81108 Castres Cedex.

Après étude du dossier, **un rendez-vous sera proposé au candidat**.

## Modalités de paiement

- **Le paiement du loyer sera effectué au début du chaque mois** suite à la réception de l'avis des sommes à payer de la Trésorerie de CASTRES-MAZAMET.
- **Le chèque de caution d'un montant de 350 €** sera demandé lors de la remise des clés (chèque non encaissé et rendu lors de l'état des lieux de sortie).

## Informations complémentaires

Après du service Sécurité - Règlementation au 05 63 71 59 64 ou par email à [mairie@ville-castres.fr](mailto:mairie@ville-castres.fr).

## Photos du local

Salle d'exposition au rez-de-chaussée - Aperçu vide et occupé



Vue de l'extérieur - Deux vitrines au croisement du quai des Jacobins et de la rue Villegoudou

